

**PROCES-VERBAL N°3
DU BUREAU EXECUTIF PLENIER
Vendredi 21 & Samedi 22 Décembre 2007**



Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président

Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales

Laurent MOREUIL, Vice-Président, Chargé du Beach Volley ; Trésorier Général Adjoint

Daniel MURAIL, Secrétaire Général

Eric TANGUY, Secrétaire Général Adjoint

Christian ALBE, Trésorier Général

Assistent :

Messieurs André GLAIVE, Chargé de Mission

Robert FLANDIN, Chargé de Mission

Michel COGNE, Directeur Technique National

Laurent NEUVILLE, Directeur FFVB

Excusés :

Mademoiselle Hélène GROC, Vice-Présidente, Chargée de mission

Monsieur Jean-Philippe LACHAUME, Vice-Président en charge des relations juridiques

Membres représentants la LNV

Messieurs Pierre COQUAND, Président de la LNV

Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV



Date de rédaction : 31 décembre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2008

Date de diffusion : 08/02/2008

Auteur : Daniel MURAIL

Ordre du Jour :

			Pages
1	INFOS DU PRESIDENT	GP	3
1.1	Etats Généraux		3
2	ADOPTION DES PROCES-VERBAUX	DM	3 à 4
2.1	PV des Commissions Centrales		3
2.2	PV des Commissions de Disciplines		4
3	VIE FEDERALE	DM	4 à 7
3.1	Postes Aidés		4
3.2	Assurance GENERALI		4
3.3	Beach Volley	LM	4
3.4	Personnel fédéral		5
3.5	Coupe de France		5-6
3.6	Trophée MOLTEN		6
3.7	Triple surclassement		7
3.8	Coupon ANCV		7
3.9	Ligues DOM TOM		7
3.10	Approche territoriale		7
4	POINT FINANCIER	CA	7
4.1	Situation actuelle		7
5	DTN	MC	7 à 8
5.1	Equipe de France		7-8
6	LNV	GP	8 à 10
6.1	Convention FFVB – LNV		8-10
6.2	Communication		10
7	COMMUNICATION	GP	10
7.1			
8	MARKETING		
8.1			10
9	INTERNATIONAL	PB	10 à 11
9.1	FIVB : Compétitions internationales		10
9.2	CEV : Projet Coupe D'Europe 2011		11

Le Président
Gil PELLAN

Date de rédaction : 31 décembre 2007
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2008
Date de diffusion : 08/02/2008
Auteur : Daniel MURAIL

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1.1 Etats Généraux (vendredi après-midi)

Accueil

Introduction (Athlensis)

- Point d'avancement de la démarche
- Rappels méthodologiques

Présentation des travaux des 7 groupes « Expertise Audit »

Présentation de l'ambition stratégique pour le Volley français à horizon 2017

La suite des actions à préparer jusqu'aux Etats Généraux

Mise en relation avec les consultants d'Athlensis

2. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

2.1. PV des Commissions Centrales

Règles des sélections JO (Ajustement modificatif de la POP - Préparation Olympique et Para olympique).

PV CCS n°3 du 12/10/07 → **Adopté**

PV CCS n°4 du 13/11/07 → **Adopté**

PV CCS n°5 du 13/11/07 → **Adopté**

PV CFC n°5 du 03/10/07 → **Adopté**

(Bureau restreint du 27 novembre)

Le Bureau Exécutif approuve le compte rendu n°5 de la Commission Mixte.

Il souhaite néanmoins que le règlement définitif des CFC lui soit envoyé pour approbation ;

le délai de 2011 est trop loin et il demande au Directeur Technique National un rapprochement de cette date.

PV CFC n°6 du 13/12/07 → **Adopté**

Modification – Le Bureau Exécutif décide :

- La date du 1^{er} Septembre ne fera l'objet d'aucune dérogation et une pénalité sera fixée par l'Assemblée Générale de Juin 2008 (6000 €)

- Le Bureau Exécutif demande l'instauration d'un débat sur l'avenir des pôles, les centres de formation et la filière Haut Niveau

Manuel des arbitres → **Adopté**

2.2. PV des Commissions de Disciplines

PV CFA N°3 du 6 décembre 2007 → **Présenté**

Date de rédaction : 31 décembre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2008

Date de diffusion : 08/02/2008

Auteur : Daniel MURAIL

3. VIE FEDERALE

3.1. Postes aidés

EMPLOYEUR	LIEU DE MISSION	NOM ET PRENOM	EMBAUCHE	AVIS DTN
CD54	Meurthe et Moselle	CUNY Charles	15 Octobre 2007	Favorable
Ligue du Centre	Région	Appel à candidature	Fin 2007	

Remarque :

- la candidature du CD54 est assujettie à l'espoir d'une aide fédérale. Le Comité Départemental s'était manifesté en fin de saison dernière oralement, la procédure de constitution de dossier s'est poursuivie normalement (financement du Poste : Région – DDJS)
- la Ligue Régionale du Centre, qui est une Ligue sans CTS mais avec un emploi aidé de type faisant fonction de CTS, a décidé de se doter d'un ou deux agents professionnels. Le Président s'est manifesté lors de l'Assemblée Générale fédérale de 2007, il concrétise son action (financement du Poste : Dispositif régional « soutien ASSO »)

Décision du Bureau Exécutif : sous réserve de la vérification des dates de début de contrat et du montant de l'aide, le Bureau Exécutif valide ces deux propositions.

3.2. Assurance Generali

Le Secrétaire Général étudiera les deux points suivants avec le partenaire et assureur de la FFVB :

- assurance individuelle accident des administrateurs
- licences Beach Volley sur l'année civile

3.3. Beach Volley

3.3.1. Règlements des épreuves :

- le Règlement Général des épreuves de Beach Volley est dans sa phase terminale de rédaction
- un Championnat de France des équipes de Beach Volley se déroulera le premier week-end d'Août
- un Championnat de France des équipes de clubs sera organisé
- une soirée du Beach Volley sera organisée en Décembre pour récompenser les équipes et individuels de Beach Volley

3.3.2. Logiciel BVS

Une procédure de rupture de la collaboration avec la société « Clic Design » est en cours. Après étude des propositions d'un nouveau logiciel pour gérer le BVS, la solution proposée par la société « STADINE » est retenue. La procédure d'engagement de dépense sera validée par le Trésorier Général après rupture du contrat avec « Clic Design ».

3.4. Personnels

En application de la décision de Bureau Exécutif du 31 Août et sur proposition du Président Gil PELLAN, le contrat de Monsieur Laurent NEUVILLE est validé avec le nouveau titre de directeur marketing, communication et des organisations de la FFVB.

Date de rédaction : 31 décembre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2008

Date de diffusion : 08/02/2008

Auteur : Daniel MURAIL

Le Secrétaire Général et le Trésorier Général rencontreront les personnels pour la détermination des avenants aux contrats de travail (personnel technique et administratif).

Une nouvelle personne, Julie GLIKSMAN, sera engagée au service juridique sous forme d'un contrat d'apprentissage avec le CDES de Limoges.

Monsieur Ronan SALOMON-FONTES est reconduit dans ses fonctions.

3.4.1. Séminaire du Personnel

Le 15 Janvier 2008, une réunion aura lieu à PARIS avec les personnels administratifs et il sera fait une présentation de l'organigramme fonctionnel à venir de la FFVB.

Un séminaire sera organisé avec ces même personnes, en région parisienne, du Jeudi 28 Février au Vendredi 29 Février 2008.

3.5. Coupe de France

3.5.1. PV restreint du 4 Décembre Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Daniel MURAIL, Jean-Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Eric TANGUY, Robert FLANDIN, Michel COGNE. Excusés : Philippe BEUCHET (mission CEV), Hélène GROC (mission professionnelle), André GLAIVE et Laurent NEUVILLE (Mission Etat Généraux), M. ALORO. Absent : Pierre COQUAND.

Sur demande de Gil PELLAN, Laurent NEUVILLE informe les membres du Bureau Exécutif de l'ingérence de la LNV dans le calendrier de la Coupe de France masculine auprès d'Eurosport sans en avoir préalablement avisé la FFVB.

A l'unanimité le Bureau Exécutif trouve cette action inadmissible et désapprouve fermement ce comportement qui consiste à discréditer le Volley-Ball français auprès de ses partenaires. La FFVB maintiendra les dates de la Coupe de France masculine, et Eurosport nous a confirmé depuis, qu'elle produira et diffusera les phases finales de la Coupe de France les 8 et 9 Mars 2008 sur Eurosport France en direct.

Il est demandé au directeur, de préparer un courrier très sévère à adresser au Président de la LNV afin de lui rappeler que la Coupe de France est une épreuve qui dépend de la FFVB et qu'il n'a aucun droit pour intervenir en notre nom. Ce courrier, avant envoi, sera adressé aux membres du Bureau Exécutif. Il sera envoyé en recommandé au Président de la LNV et transmis à tous les membres de la LNV.

Enfin, le Président souhaite que nous ayons un discours très ferme vis-à-vis de la LNV et demande aux membres du Bureau Exécutif leur avis sur cette position. Après avoir reçu un soutien unanime, il proposera dans les prochains jours un calendrier pour fixer les positions à tenir vis-à-vis de cette institution, qui n'a rien proposé d'innovant en 20 ans d'existence. Cela a amené notre discipline dans un état de grande dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, et la met aujourd'hui dans un état d'extrême fragilité.

3.5.2. Coupe masculine (PV Bureau restreint 12 décembre 2007) – Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Daniel MURAIL, Jean-Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Eric TANGUY, Robert FLANDIN, Michel COGNE. Excusés : Philippe BEUCHET (mission CEV), Hélène GROC (mission professionnelle) André GLAIVE et Laurent NEUVILLE (Mission Etat Généraux). M. ALORO. Absent : Pierre COQUAND.

Date de rédaction : 31 décembre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2008

Date de diffusion : 08/02/2008

Auteur : Daniel MURAIL

Le Président Gil PELLAN fait état des différents courriers échangés et en particulier celui du 12 Décembre 2007 du Président de la LVN Pierre COQUAND.

La date de la finale de la Coupe de France masculine a été choisie en fonction de différents critères de calendrier de la LNV, de disponibilité de la salle COUBERTIN et de la proposition conclue entre la FFVB et EUROSPORT. Après en avoir discuté, Le Bureau Exécutif confirme :

- le maintien de la Coupe de France masculine les 7 et 8 Mars à COUBERTIN – PARIS
- un membre du Bureau Exécutif se rendra sur place
- l'organisation des 1/8 et ¼ de finales les 7/8 Février à POITIERS (Jean-Philippe LACHAUME) – TOULOUSE (Robert FLANDIN) – TOURS (Daniel MURAIL) – ST BRIEUC (Gil PELLAN)

Le tirage au sort aura lieu le Jeudi 27 Décembre à 11 heures au siège de la FFVB.

3.5.3. Coupe féminines (PV Bureau restreint 12 Décembre 2007) – Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Daniel MURAIL, Jean-Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Eric TANGUY, Robert FLANDIN, Michel COGNE. Excusés : Philippe BEUCHET (mission CEV), Hélène GROC (mission professionnelle) André GLAIVE et Laurent NEUVILLE (Mission Etat Généraux). Excusé : Pierre COQUAND.

Monsieur Jean-Paul ALORO, Vice-Président de la LNV, a demandé au nom de la LNV que les clubs organisateurs ne reversent pas 1 000 € aux clubs se déplaçant et l'allègement du cahier des charges correspond donc à une demande stricte de la LNV. Comme il s'agit d'une demande stricte de la LNV, la FFVB n'intervient pas dans cette décision.

Un membre du Bureau Exécutif se rendra sur place.

Les quatre clubs organisateurs des 1/8 et ¼ de finales les 7/8 Février sont donc BEZIERS (Christian ALBE) LE HAINAULT (Philippe BEUCHET), VANDOEUVRE (André GLAIVE), St RAPHAEL (Eric TANGUY).

Le Bureau Exécutif rappelle que les dates des 7 et 8 peuvent être reportées aux 8 et 9 en cas d'accord des 4 participants au tournoi.

Le tirage au sort aura lieu le Jeudi 27 Décembre à 11 heures au siège de la FFVB.

3.6. Trophées MOLTEN (PV Bureau restreint 12 Décembre 2007) – Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Daniel MURAIL, Jean-Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Eric TANGUY, Robert FLANDIN, Michel COGNE. Excusés : Philippe BEUCHET (mission CEV), Hélène GROC (mission professionnelle) André GLAIVE et Laurent NEUVILLE (Mission Etat Généraux). Absent : Pierre COQUAND.

Un bilan sera fait avec Laurent NEUVILLE et une réunion se fera faite avec les membres suivant du Bureau Exécutif : Daniel MURAIL, Robert FLANDIN – Eric TANGUY afin d'établir des propositions pour l'an prochain.

3.7. Triple Surclassement

Suite aux observations du Secrétaire Général, le Directeur Technique National et le Médecin Fédéral étudieront la situation des triples surclassements : augmentation du nombre de demandes, demandes dépassant le critère d'exceptionnalité qui avait conduit à cette possibilité réglementaire, nombreux courriers de clubs.

L'étude sera rapportée au Bureau Exécutif.

Date de rédaction : 31 décembre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2008

Date de diffusion : 08/02/2008

Auteur : Daniel MURAIL

3.8. Coupon Sport ANCV

Demande de l'association des chèques vacances pour la diffusion d'un courrier auprès de nos clubs afin d'offrir la possibilité aux licenciés du Volley-Ball de demander, via leurs Comités d'entreprise, des tickets sport ANCV.

3.9. Liges Régionales de St Pierre et Miquelon et des Iles du Nord (Antilles) (PV Bureau restreint 12 Décembre 2007)

— Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Daniel MURAIL, Jean-Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Eric TANGUY, Robert FLANDIN, Michel COGNE. Excusés : Philippe BEUCHET (mission CEV), Hélène GROC (mission professionnelle) André GLAIVE et Laurent NEUVILLE (Mission Etat Généraux). Absent : Pierre COQUAND.

A titre provisoire, la FFVB valide l'adhésion des clubs de ces Ligues pour la saison 2007/2008 et fait la proposition lors de la prochaine Assemblée Générale de la FFVB, de la reconnaissance définitive de la Ligue des Iles du Nord.

3.10. Construction d'une approche interfédérale du développement territorial (PV Bureau restreint 12 Décembre 2007)

— Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Daniel MURAIL, Jean-Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Eric TANGUY, Robert FLANDIN, Michel COGNE. Excusés : Philippe BEUCHET (mission CEV), Hélène GROC (mission professionnelle) André GLAIVE et Laurent NEUVILLE (Mission Etat Généraux). Absent : Pierre COQUAND.

La FFBB, la FFHB, la FFVB, et la FFB se sont associées dans ce projet pour répondre aux besoins qui leurs sont communs au travers les équipements couverts.

S'associer pour répondre et trouver des solutions partagées plutôt que rester dans une concurrence qui porte finalement préjudice à l'ensemble du mouvement sportif.

Ce projet est conduit par les missions développement du CNOSF (mission CROS CDOS et du CNAR) et un prestataire extérieur le cabinet EXTEL (spécialiste de travaux avec collectivités locales et territoriales)

Les équipements :

- attributions / utilisation : compétitions, entraînement, horaires, dates
- offres de pratique diversifiées : plusieurs sport
- utilisation des salles et accueil (rénovation, construction)
-

Le Projet se déroulera en quatre points dans deux régions test (CENTRE – BOURGOGNE) :

- Diagnostic existant enjeu commun
- Stratégies du mouvement sportif
- Mise en actions communes
- Approbation et diffusion e la démarche

4. POINT FINANCIER

4.1. Situation financière

Le Trésorier Général indique que le travail de bouclage du budget est commencé et suivra le planning habituel.

Date de rédaction : 31 décembre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2008

Date de diffusion : 08/02/2008

Auteur : Daniel MURAIL

5. DTN

5.1. Equipe de France (PV restreint du 4 Décembre) – Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Daniel MURAIL, Jean-Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Eric TANGUY, Robert FLANDIN, Michel COGNE. Excusés : Philippe BEUCHET (mission CEV), Hélène GROC (mission professionnelle) André GLAIVE et Laurent NEUVILLE (Mission Etat Généraux). Absent : Pierre COQUAND.

Le Président Gil PELLAN donne une analyse de l'état actuel de l'Equipe de France qui se trouve dans une période de transition. L'échec du tournoi de préolympique au Portugal démontre que nos joueurs manquent d'agressivité pour affronter des équipes européennes de plus en plus homogènes et constituées de joueurs qui évoluent tous dans de grands clubs européens.

De plus, le CNVB ne met pas des joueurs adaptés au marché professionnel. Une fois enrôlés par les clubs français, ces mêmes joueurs, la plupart du temps, ne progressent pas. Ils manquent de densité physique, même s'ils réussissent plutôt bien chez les jeunes au niveau international.

Il demande au DTN de revoir le système de formation « à la française », en comparant chez nos voisins européens la manière dont ils opèrent. Le Président souhaite obtenir un rapport à ce sujet dans les prochaines semaines.

La qualification pour le dernier tournoi olympique, qui aura lieu en Mai 2008, est loin d'être acquise. Il se veut malgré tout confiant pour la participation à ce tournoi, et demande au DTN de prévoir un stage en Janvier uniquement avec les jeunes joueurs afin de les préparer à ce tournoi et à la qualification pour le prochain Championnat d'Europe.

6. LNV

6.1. Convention FFVB – LNV (PV Bureau restreint 12 Décembre 2007) - Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Daniel MURAIL, Jean-Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Eric TANGUY, Robert FLANDIN, Michel COGNE. Excusés : Philippe BEUCHET (mission CEV), Hélène GROC (mission professionnelle) André GLAIVE et Laurent NEUVILLE (Mission Etat Généraux). Absent : Pierre COQUAND.

La LNV a fait parvenir un courrier le matin du 12 Décembre 2007 à la FFVB. Après en avoir expliqué les différents points, le Bureau Exécutif décide à l'unanimité des présents, d'adresser un courrier à Madame la Directrice des Sports pour y exposer les points suivants :

- les difficultés rencontrées avec la Ligue Nationale de Volley-Ball
- les dysfonctionnements dus essentiellement à une volonté affichée de l'exécutif de la Ligue Nationale de Volley-Ball pour contrecarrer toutes les bonnes pratiques partagées entre la fédération et cette instance délégataire
- le fonctionnement institutionnel de l'Assemblée Générale de la LNV qui s'est tenue postérieurement à l'Assemblée Générale de la FFVB, contrairement à la réglementation fédérale, malgré les interventions officielles du Secrétaire Général, Daniel MURAIL
- les dispositions adoptées à l'unanimité, en présence et sans avis contradictoire, des représentants de la LNV (Président et Secrétaire Général), autant dans les réunions préparatoires, Bureau exécutif, Comité Directeur Fédéral, qu'à l'Assemblée Générale de Bagnoles de l'Orne, ne sont pas suivis aujourd'hui des applications nécessaires pour la bonne marche de la délégation accordée à cette instance (les dispositifs en matière de supports de jeux de la filière de Haut Niveau et plus particulièrement à très court terme du Centre National de Volley-Ball et son intégration au championnat professionnel au

Date de rédaction : 31 décembre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2008

Date de diffusion : 08/02/2008

Auteur : Daniel MURAIL

niveau Pro B – l'élaboration des calendriers entre le championnat professionnel et les Equipes de France Féminine et masculine

- L'exercice du contrôle de gestion, le positionnement de l'exécutif de la LNV (Paris Volley), dispositions sur les contrôles de l'exercice des fonctions d'agents de joueurs ou des mandants des clubs au sein de la LNV, encadrement de la masse salariale par la DNCG et manque d'équité dans les traitements des clubs professionnels, non-respect des cahiers des charges et protocoles des Clubs Professionnels

La FFVB souhaite dénoncer la délégation accordée à la LNV et en fera part à Monsieur le Secrétaire d'Etat aux sports.

6.1.1 . Relation FFVB – LNV

Le Bureau Exécutif du 22 Décembre 2007 décide :

- d'entériner les dispositions adoptées par le Bureau Exécutif restreint du Mercredi 12 Décembre 2007 relatives à la dénonciation de la convention FFVB/LNV avant son terme fixé au 30 juin 2008. (voir paragraphe 6.1)
- de rappeler que la convention FFVB/LNV a été renouvelée le 25 Mai 2005, à l'exception de deux avenants :
 1. la mise à disposition des internationaux au regard des divergences sur les calendriers internationaux masculins ou féminins
 2. la DNCG dont le fonctionnement et l'indépendance ont été questionnés par le Président de la FFVB et lors de Bureau Exécutif du début de l'année 2005

Le Bureau Exécutif ne peut que déplorer à nouveau la persistance de ces dysfonctionnements institutionnels.

Lors de son Assemblée Générale de Juin 2007, la LNV n'a tiré aucune conséquence des principes pourtant adoptés à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale de la FFVB en présence et sans réserve des représentants de la LNV (Président et Secrétaire Général), déterminants d'une bonne administration de la délégation accordée à cette instance ainsi :

- les dispositifs en matière de supports de jeu de notre filière de Haut Niveau et plus particulièrement à très court terme du Centre National de Volley-Ball et son intégration au championnat professionnel au niveau Pro B
- l'élaboration des calendriers entre le championnat professionnel et les Equipes de France Féminine et masculine, qui nous ont valu des discussions et désaccords notoires alors que l'ensemble des échéances et calendriers était proposé par nos soins (Bureau Exécutif – DTN et Assemblée Générale) dès la fin des Jeux Olympiques d'Athènes.

6.1.2. DNCG

Suite à la réunion du 13 Décembre entre la DNCG, les représentants de la LNV (Pierre COQUAND – Président LNV) et de la FFVB (Gil PELLAN – Président FFVB) et Christian ALBE (Trésorier Général FFVB), le Bureau Exécutif acquiesce la position du Président de la FFVB qui a :

1. désapprouvé la prise de position du Bureau de la LNV du mois de Juillet en contradiction avec les règlements de la DNCG

Date de rédaction : 31 décembre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2008

Date de diffusion : 08/02/2008

Auteur : Daniel MURAIL

2. compris et validé la désapprobation des membres de la DNCG, sur le désaveu imposé par le Bureau Exécutif de la LNV aux décisions de la DNCG

Lors de cette réunion, le Président de la DNCG Monsieur BARABBES, a annoncé sa démission.

Monsieur BARABBES a confirmé sa démission lors de la réunion de la DNCG du 13 Décembre (PV n°4 de la Commission de Contrôle de DNCG du 13 Décembre 2007). Le Bureau Exécutif demande à Monsieur BARABBES de bien vouloir confirmer par courrier cette démission.

Le Bureau Exécutif de la FFVB donne tout pouvoir au Président et au Secrétaire Général de la FFVB pour pouvoir réorganiser cet organisme de contrôle de gestion conformément aux décisions de l'Assemblée Générale de la FFVB de Juin 2007.

6.1.3. Renouveau de la convention FFVB/LNV

La procédure a été engagée par le Secrétaire Général de la FFVB auprès des services du Ministère des Sports, en Avril 2007 prenant en compte les recommandations de l'inspection générale sur les points suivants :

- législatif : DNCG, CNCG professionnelle, CNCG amateur, commission d'appel
- agents sportifs et contrat professionnels des joueurs
- situation des clubs professionnels
- mise à disposition des joueurs internationaux

Le Bureau Exécutif de la FFVB s'étonne des prises de position de la LNV et poursuivra la procédure en cours.

Le Bureau Exécutif de la FFVB prend acte la proposition de la Directrice des Sports, Madame Dominique LAURENT, de la tenue d'une conciliation le 8 Janvier 2008, conformément à la demande de la FFVB par courrier en date du 12 Décembre 2007.

6.1.4. Paris Volley

Le Bureau Exécutif de la FFVB donne tout pouvoir au Président et au Secrétaire Général afin de diligenter toutes procédures nécessaires de nature à préserver la FFVB de ces dysfonctionnements et, en particulier, s'agissant du dossier Paris Volley d'engager et/ou de se joindre aux procédures en cours à l'initiative de certains administrateurs de ce club. Le Bureau Exécutif mandatera à cette fin un Cabinet de Conseil spécialisé.

6.2. Communication

Une réunion téléphonique du Comité Directeur Fédéral sera organisée le Samedi 12 Janvier à 11 heures pour les membres.

7. COMMUNICATION

8. MARKETING

Date de rédaction : 31 décembre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2008

Date de diffusion : 08/02/2008

Auteur : Daniel MURAIL

9. INTERNATIONAL

9.1. FIVB : Compétitions internationales

9.1.2. Série Olympique

9.1.3. Ligue Mondiale

Trois lieux : Paris (responsabilité FFVB), Lyon (responsabilité Ligue du Rhône-Alpes), Toulouse (responsabilité Club Professionnel de Toulouse). Une redevance de 15 000 € sera demandée par convention entre la FFVB et les deux organisateurs.

L'aspect sportif et populaire sera privilégié par les organisateurs et fera l'objet de pénalité en cas de non-respect de cette obligation de la FIVB.

Dates :

Vendredi 20/06 – 20h30 et Samedi 21/06 – 20h30 : FRANCE/BRESIL : PARIS BERCY

Vendredi 27/06 – 20h30 et Samedi 28/06 – 18h30 : FRANCE/SERBIE : LYON

Vendredi 04/07 – 20h30 et Samedi 05/07 – 18h00 : FRANCE/CANADA : TOULOUSE

9.2. CEV : Projet COUPE D'EUROPE 2011

9.2.2. TQCE masculins

France – (Chypre ou Macédoine) – Bosnie – Belarus

Tournoi 1 : 16 – 17 – 18 Mai

Un lieu d'organisation de ce tournoi est recherché (proposition sous la responsabilité de Philippe BEUCHET)

Tournoi 2 : 30/05 au 01/06 – en Bosnie

9.2.3. TQCE féminins

Poule D : France – Belarus – Hongrie – Autriche

Tournoi 1 : 30/05 au 01/06 en Belarus

Tournoi 2 : 6 – 7 – 8 Juin

Lieu d'organisation : VANDOEUVRE

Date de rédaction : 31 décembre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2008

Date de diffusion : 08/02/2008

Auteur : Daniel MURAIL

9.2.4. Coupe d'Europe 2011

La commission d'organisation se réunira début Janvier pour mettre en forme le dossier de présentation de la candidature de la FFVB.

4 villes pour le premier tour (budget 500 000 euros/ville)
Une ville pour le deuxième tour + Paris (600 000 euros)
Finales à PARIS
Budget total : 4 500 000 euros.

A noter que ce budget est comparable aux organisations mondiales récentes ou à venir en France.

Un budget est nécessaire à la présentation de ce dossier qui sera fait lors de la réunion du Comité Directeur de la CEV le 18 et 19 Avril à PARIS, conformément aux obligations de la Fédération d'accueillir la CEV.

Le Président,

Gil PELLAN

Le Secrétaire Général,

Daniel MURAIL

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

Date de rédaction : 31 décembre 2007
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2008
Date de diffusion : 08/02/2008
Auteur : Daniel MURAIL